



INFORUP

Semaine du 03 au 07 septembre 2018

VIGILANCE ACCRUE SUR L'OUVERTURE D'UNE NOUVELLE SESSION DE NEGOCIATION ENTRE L'UE ET LE MERCOSUR :

La prochaine session de négociations entre l'UE et le Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) s'ouvrira du 10 au 14 septembre prochain Montevideo pour discuter des derniers points en suspens avant de finaliser le volet commercial de l'accord entre les deux parties. Ces négociations devront faire l'objet d'une attention renforcée après les déclarations du ministre brésilien des Affaires étrangères, Aloysio Nunes, qui en août dernier avait déclaré que l'offre de l'UE sur des quotas d'importation de 150 000 tonnes de sucre en provenance du Mercosur était « *assez limitée* » et demandé qu'aucun droit de douane ne soit appliqué pour ces produits. Pour rappel, cependant, la Commissaire européenne au commerce extérieure, Cecilia Malmström, a confirmé que les sucres spéciaux étaient exclus de cet accord. Au cours de leurs dernières discussions, européens et sud-américains avaient aussi constaté des divergences à propos de la libéralisation du secteur automobile.

LES DEBATS SUR LE PROCHAIN CFP 2021-2027 COMMENCERONT LE 18 SEPTEMBRE PROCHAIN AU CONSEIL :

Le prochain Conseil des Affaires générales se tiendra le 18 septembre prochain à Bruxelles, et aura à son ordre du jour le prochain cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027 de l'UE. Le débat entre les Etats membres s'articulera autour d'un rapport sur ce CFP, qui sera remis en début de semaine prochaine par la présidence autrichienne du Conseil. Cette réunion devrait servir à mettre au point la « boîte de négociation » (*'negotiating box'*), un document devant faciliter la recherche de compromis sur le CFP entre les 3 institutions européennes.

DES UNIVERSITAIRES ET DES ONG DENONCENT LES IMPACTS NOCIFS DES PESTICIDES LORS D'UNE AUDITION AU PARLEMENT EUROPEEN :

Jeudi 6 septembre, la Commission spéciale PEST du Parlement européen – chargée d'évaluer la procédure d'autorisation des pesticides dans l'UE pour formuler des recommandations – a auditionné des ONG et des universitaires. Ceux-ci ont dressé un constat alarmant sur les conséquences des produits phytosanitaires : destruction de la biodiversité (pollinisateurs, insectes vertébrés, oiseaux et mammifères), pollution des eaux et risques pour la santé humaine (chimie hormonale, génotoxicité, autisme). Franziska Achterberg, représentante de Greenpeace, a jugé regrettable que la Commission, quand elle prend des mesures, laisse aux Etats membres le soin de gérer les risques, sachant que la moitié des Etats utilisent l'article 53 du règlement « pesticides » 1107/2009 afin d'obtenir des dérogations. Ettore Capri, professeur à l'Observatoire européen de l'agriculture durable, a présenté une méthode d'atténuation des risques des pesticides en diffusant les meilleures pratiques. Selon ces experts, un autre modèle d'agriculture serait possible, avec pas ou peu de pesticides. Les eurodéputés de la commission PEST ont estimé qu'il est essentiel de prendre en compte les impacts nocifs des pesticides dans la procédure d'évaluation et d'autorisation des produits phytosanitaires dans l'UE. Cependant, certains députés, comme Angélique Delahaye (française du Parti Populaire Européen - PPE), se sont montrés inquiets pour l'avenir de l'agriculture. La commission PEST a désormais auditionné différents acteurs : institutions et agences européennes, autorités nationales, centres de recherche, lobby des produits phytosanitaires (ECPA), chercheurs, ONG et le COPA-COGECA. L'audition du 6 septembre était la dernière. Les eurodéputés Bart Staes (Verts, Belgique) et Norbert Lins (PPE, Allemagne) préparent un rapport qui sera voté le 6 décembre.

LA COMMISSION ENVIRONNEMENT DU PARLEMENT EUROPEEN SE PENCHE SUR LA REFORME DES PROCEDURES D'EVALUATION DES RISQUES CONCERNANT LA SECURITE ALIMENTAIRE :

Le 30 août, la députée Renate Sommer (PPE, allemande) a présenté à la commission de l'environnement du Parlement européen son projet de rapport sur la proposition de réforme du droit général européen de l'alimentation, publiée en avril, visant à accroître la transparence et l'indépendance des évaluations scientifiques des risques réalisés par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA). Le projet de Mme. Sommer propose de rendre légalement contraignantes les obligations de transparence de l'EFSA et, de ce fait, elle salue la proposition de la Commission pour réviser le règlement de 2002, même si elle estime que celle-ci va trop loin. En effet, elle s'oppose à la publication des études de l'industrie dès le dépôt des demandes d'autorisation car, selon elle, cela pourrait nuire à la

compétitivité et à l'innovation des demandeurs, notamment face au risque de vol d'idées par des concurrents de pays tiers. L'eurodéputée prône une divulgation au moment de la publication des avis scientifiques. La date limite pour les amendements est fixée au 11 septembre et les votes en commission et en plénière auront lieu en novembre.

AGENDA DE LA SEMAINE DU 10 AU 14 SEPTEMBRE 2018

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	AUTRES ORGANES EUROPEENS	AUTRES ÉVÉNEMENTS
Lundi 10/09	PLENIERE		CONSEIL AGRICULTURE & PECHE	
Mardi 11/09	PLENIERE			
Mercredi 12/09	PLENIERE			
Jeudi 13/09	PLENIERE			
Vendredi 14/09				